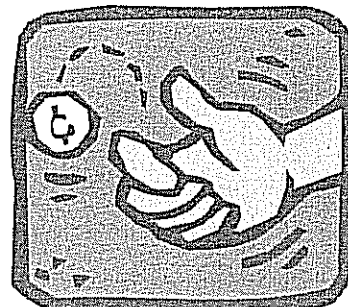




**Rapport de la Commission des Finances concernant  
le préavis n° 07/06**

**Budget 2007**



Composition Commission des Finances	
Charles Leu	Président
Orlando Masiello	Membre
Philippe Muggli	Rapporteur
Cédric Margot	Membre

Dates des réunions
16 octobre 2006
25 octobre 2006
1 <sup>er</sup> novembre 2006
3 novembre 2006
6 novembre 2006
15 novembre 2006
22 novembre 2006

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

## 1. Préambule

Nous avons obtenu des explications complémentaires sur le préavis cité en titre de Monsieur José Rohrer, Municipal des finances, ainsi que de Mme A. Bertusi Pache, boursière communale. Nous les remercions de leur disponibilité et de la transparence de leurs réponses, facilitant notre travail.

Le budget 2007 se caractérise par une augmentation importante de la facture sociale, ainsi que de notre participation à l'effort de la péréquation intercommunale d'où un déficit important (Fr. 1'722'782.--).

Le fait que notre commune se situe aujourd'hui 7 points en dessous de la moyenne cantonale des impôts a pour conséquence que nous sommes plus sollicités.

A cela s'ajoute une augmentation des charges financières de Fr. 80'100.--. En effet, indépendamment d'une légère hausse du taux pour un crédit, notre commune, pour pallier (partiellement) au manque de liquidité, devra utiliser sa ligne de crédit.

La Commission a évalué chaque poste des revenus et charges, tout en tenant compte de l'évolution des années antérieures, ainsi que de l'évolution des différentes réglementations.

Pour certains postes, des explications complémentaires ont été demandées et obtenues.

La Commission s'est attachée à vérifier que certains postes n'étaient pas sous ou sur-évalués, elle s'est fait des réflexions sur les mesures possibles et réalistes pour limiter le déficit, et, enfin, des propositions d'économies.

## 2. Evaluation de la situation financière

### 2.1 Tableau et commentaires

<b>CHARGES</b>	<b>Budget 06</b>	<b>Budget 07</b>	<b>Diff. en CHF</b>	<b>Diff. en %</b>
Total des charges	9'175'023	10'033'557	858'534	9.4%
- imputation salaires	-893'055	-902'370	-9'315	1.0%
- attrib.	-48'195	-48'195		
- amortissements	-215'630	-205'330	10'300	-4.8%
- intérêts	-170'000	-222'100	-52'100	30.6%
	7'848'143	8'655'562	807'419	10.3%
Charges canton-CH	-3'975'678	-4'605'477	-629'799	15.8%
<b>Total charges "commune"</b>	<b>3'872'465</b>	<b>4'050'085</b>	<b>177'620</b>	<b>4.6%</b>
<b>REVENUS</b>				
Total des revenus	8'305'587	8'310'735	5'148	0.1%
- imputations salaires	-893'055	-902'370	-9'315	1.0%
- rbt. péréquation	-593'417	-568'275	25'142	-4.2%
<b>Total revenus commune</b>	<b>6'819'115</b>	<b>6'840'090</b>	<b>20'975</b>	<b>0.3%</b>
Impôts	4'888'200	4'878'200	-10'000	-0.2%
	-154'000	-127'000	27'000	-17.5%
	4'734'200	4'751'200	17'000	0.4%
<i>Impôts en % du revenu</i>	69.4%	69.5%		

Le tableau met en évidence une augmentation des charges de 9.4 %, dont une part importante est incompressible, il s'agit essentiellement des charges cantonales fédérales et imposées, ainsi que des intérêts.

Restent donc les charges spécifiques à la Commune, sur lesquels il est possible d'agir. Celles-ci augmentent de 4.6 %, mais cette augmentation est inférieure à celle du budget 2005.

Les recettes, de leur côté, n'augmentent pas, ou du moins dans une faible mesure, même en tenant compte du revenu des 37 nouveaux contribuables qui vont emménager dans les nouveaux appartements du centre commercial.

### 2.2 Comparaison avec l'exercice 2005

En 2005 le budget était déficitaire de Fr. 869'436.--. Finalement, les améliorations des comptes par rapport au budget ont été de Fr. 1'1690'217.-- et cela en grande partie grâce à des recettes fiscales supérieures de Fr. 1'167'490.--.

Ce bénéfice est de l'ordre de grandeur du déficit du budget 2007. On pourrait être tenté de croire que le déficit du budget 2007 pourrait aussi se transformer à la fin d'année en un solde positif.

Ce ne sera par le cas pour les raisons suivantes :

- On ne retrouve (malheureusement) pas pour 2007 la même augmentation de recettes. L'augmentation des années précédentes était essentiellement due au rattrapage de la taxation postnumerando ;
- augmentation de la facture sociale (+ Fr. 466'462.--) ;
- augmentation de la péréquation financière (+ Fr. 79'330.--) ;
- augmentation des autres charges cantonales ;
- charge d'intérêt et augmentation (nouveaux emprunts découlant d'investissements et ligne de crédit nécessaire au fonctionnement de la Commune.

Il est difficile d'estimer le déficit final. Nous aurons une vision plus claire lorsque les comptes 2006 seront bouclés. Nous ne voulons, ni ne nous engageons, dans un pronostic, mais déficit final il y aura.

### 3. Perspectives d'amélioration et mesures correctives

Augmenter les recettes ou diminuer les dépenses ?

Avant d'augmenter les impôts, il est naturellement possible de prélever dans les réserves. Cela ne résout que temporairement les problèmes financiers de notre Commune, mais ne résout pas les besoins en liquidités et n'évite pas le recours à l'emprunt.

Augmentation des impôts ? Mesure impopulaire s'il en est. Selon une évaluation grossière de la Commission des finances, une augmentation de 5 à 7 points pour 2007 aurait été souhaitable, elle aurait apporté entre Fr. 400'000.-- et Fr. 560'000.--.

Cette augmentation de recettes comblerait une partie du déficit, et indirectement influencerait favorablement en 2007 la péréquation financière.

Comme le Conseil avait voté en 2005 un arrêté pour deux ans, il aurait fallu un nouvel arrêté d'imposition pour modifier les décisions prises. Le délai était trop court pour permettre à la Municipalité de déposer un préavis dans ce sens.

Comme chaque année, le droit de mutation et impôts sur les successions qui représentent environ Fr. 200'000.-- n'ont pas été pris en compte.

Pour les autres impôts la Municipalité a été très prudente dans ses estimations, ceci en concert avec les services de l'état.

Ne reste finalement plus que la possibilité de diminuer certaines charges et de devoir emprunter pour couvrir les charges de fonctionnement.

### 4. Propositions d'économie

La Commission des finances s'est efforcée de proposer un certain nombre d'économies.

Notre démarche a été la suivante :

- Analyse des comptes par nature (pages vertes) et identification des domaines d'économies possibles. Nous avons exclu d'emblée les coupes dans les postes liés au social (APEMS, halte garderie, subventions au théâtre et aux sociétés, par exemple) ou dans les augmentations salariales.

- L'effort a été porté en priorité sur la rubrique *31 des pages vertes : Biens, services, marchandises*, qui contient les postes suivants:
  - 310 Imprimés et fournitures de bureau,
  - 311 Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules,
  - 313 Autres fournitures et marchandises,
  - 314 Entretien des immeubles, routes et territoire,
  - 315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques
  - 318 Honoraires et prestations de services,

comptes ou nous imaginions qu'il était possible de faire des économies sans affecter le bon fonctionnement de la Commune.

- L'évaluation des coupes a été faite par comparaison avec le budget 2006 et les comptes 2005. Nous avons évalué un montant de réduction total pour le poste, par exemple Fr. 10'000.- pour le poste *311 Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules*, qui a passé de Fr. 32'148.- dans les comptes 2005 à Fr. 55'200.- dans le budget 2007. Ce montant total a été ensuite ventilé sur les postes détaillés du budget. Ceci parce qu'on ne peut pas décider d'une coupe pour un poste global (dans notre exemple *311 Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules*) il faut la répartir sur les rubriques correspondantes du budget de fonctionnement (pages blanches).
- Autre exemple : pour le poste *318 Honoraires et prestations de services*, qui était de Fr. 606.514.- dans les comptes 2005 et de Fr. 677'520.- dans le budget 2007, nous avons estimé qu'une réduction globale de Fr. 24'000.- était raisonnable. On peut même espérer que la disponibilité d'un technicien communal contribue à réduire encore plus ce poste.
- En appliquant ce processus à l'ensemble des postes de la rubrique *31 : Biens, services, marchandises*, nous espérons arriver à une diminution du budget d'environ 200'000.-

Le résultat de ces réflexions se traduit par les **amendements 1 et 6 à 35**, répertoriés dans le tableau ci-dessous. Les postes du tableau ne comportant pas de numéro d'amendement sont ceux pour lesquels nous avons envisagé des diminutions et y avons renoncé.

Ces projets de coupes ont été soumis à la Municipalité pour qu'elle puisse les étudier et les compléter par ses propres propositions d'économie. Vu les délais impartis pour la remise du rapport, il ne nous a pas été possible d'analyser et de prendre en compte les propositions de la Municipalité.

En plus des mesures décrites plus haut, nous proposons de ne pas porter au budget les montants prévus pour un demi poste administratif (**amendements 2 à 5**). Nous demandons que ces montants fassent l'objet d'un préavis.

Nous souhaitons que le Conseil et la Municipalité acceptent ces propositions d'économie, dans un souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans pénaliser la qualité des prestations à la population.

## 5. Amendement

Vous trouverez ci-dessous le détail des postes du budget faisant l'objet d'un amendement. L'amendement lui-même consiste en un montant de réduction figurant dans la colonne **Dimin** du tableau.

		Montant	Dimin	%	N° de l'amendement
<b>100 Autorités</b>		<b>16'000</b>	<b>2'000</b>	<b>12.5%</b>	
3101.00	Imprimés	16'000	2'000	12.5%	1
<b>110 Administration</b>		<b>902'690</b>	<b>84'300</b>	<b>9.3%</b>	
3010.01	Traitement personnel admin	529'970	60'000	11.3%	2
3030.00	Ass. Sociales AVS AI ...	117'830	3'600	3.1%	3
3040.00	Caisse pension	136'320	9'600	7.0%	4
3050.00	Assurance accident-maladie	80'070	2'600	3.2%	5
3102.00	Documentation, publications	6'500	1'500	23.1%	6
3111.00	Achat mobilier, machine	5'000	2'000	40.0%	7
3116.00	Achat matériel spécialisé	5'000	2'000	40.0%	8
3151.00	Entretien équipement	5'000	1'000	20.0%	9
3185.00	Honoraires	12'000	2'000	16.7%	10
3659.00	Dons	5'000			
<b>190 Service Informatique</b>		<b>25'000</b>	<b>9'000</b>	<b>36.0%</b>	
3091.00	Formation	5'000			
3111.00	Achat mobilier, machine	10'000	5'000	50.0%	11
3151.00	Entretien équipement	10'000	4'000	40.0%	12
<b>220 Service financier</b>		<b>20'000</b>			
3523.00	CIGM Malley	20'000			
<b>320 Forêts</b>		<b>153'500</b>	<b>21'000</b>	<b>13.7%</b>	
3134.00	Plants, engrais	7'000	2'000	28.6%	13
3146.00	Entretien et expl. bois de feu	9'000	2'000	22.2%	14
3146.01	Coupes de bois	65'000	12'000	18.5%	15
3146.02	Soins culturaux	16'000	3'000	18.8%	16
3146.03	Chemins forestiers	11'000	2'000	18.2%	17
<b>351 Maison villageoise</b>		<b>45'500</b>	<b>13'000</b>	<b>28.6%</b>	
3122.00	Consommation gaz	26'000			
3123.00	Consom. électricité	500			
3156.00	Entretien équip. spécialisé	19'000	13'000	68.4%	18
<b>352 Maison de commune</b>		<b>14'450</b>	<b>2'000</b>	<b>13.8%</b>	
3123.00	Consom. électricité	3'500			
3124.00	Consom. mazout	5'950			
3185.00	Honoraires	5'000	2'000	40.0%	19
<b>354 Ancienne forge</b>		<b>13'000</b>	<b>3'000</b>	<b>23.1%</b>	
3124.00	Consom. mazout	5'000			
3141.00	Entretien du bâtiment	3'000	1'000	33.3%	20
3185.00	Honoraires	5'000	2'000	40.0%	
<b>356 Abri public de PCI</b>		<b>1'800</b>	<b>800</b>	<b>44.4%</b>	
3141.00	Entretien du bâtiment	1'800	800	44.4%	21
<b>357 Vestiaire sportif "Au Billard"</b>		<b>3'000</b>	<b>2'000</b>	<b>66.7%</b>	
3141.00	Entretien du bâtiment	3'000	2'000	66.7%	22

		Montant	Dimin	%	N° de l'amendement
<b>400</b>	<b>Police des constructions</b>	<b>40'000</b>	<b>5'000</b>	<b>12.5%</b>	
3185.01	Honoraires et frais d'expertise	25'000	3'000	12.0%	23
3185.02	Honoraires et frais juridiques	15'000	2'000	13.3%	24
<b>420</b>	<b>Urbanisme et police des constructions</b>	<b>45'000</b>	<b>9'000</b>	<b>20.0%</b>	
3003.00	Jetons de présence COMUR	15'000	3'000	20.0%	25
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	25'000	5'000	20.0%	26
3185.02	Honoraires et frais juridiques	5'000	1'000	20.0%	27
<b>430</b>	<b>Routes et chemins</b>	<b>268'200</b>	<b>58'000</b>	<b>21.6%</b>	
3113.00	Vêtements de travail	5'200			
3123.00	Consom. électricité	32'000			
3124.00	Consom. mazout	5'000			
3142.00	Entretien réseau routier	140'000	30'000	21.4%	28
3142.01	Amélioration sécurité routière	10'000	2'000	20.0%	29
3143.00	Entretien éclairage publique	20'000	5'000	25.0%	30
3143.01	Extension éclairage publique	35'000	15'000	42.9%	31
3143.02	Signalisation routière	10'000	2'000	20.0%	32
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	11'000	4'000	36.4%	33
<b>440</b>	<b>Parcs, promenades et cimetières</b>	<b>35'000</b>	<b>10'000</b>	<b>28.6%</b>	
3145.00	Entretien parcs, zones loisir	35'000	10'000	28.6%	34
<b>511</b>	<b>Collège de la Chavanne</b>	<b>35'000</b>	<b>1'000</b>	<b>2.9%</b>	
3124.00	Consom. mazout	30'000			
3156.00	Entretien équip. spécialisé	5'000	1'000	20.0%	35
<b>512</b>	<b>Collège de la Gavenettaz</b>	<b>37'200</b>			
3122.00	Consommation gaz	7'200			
3124.00	Consom. mazout	30'000			
			<b>220'100</b>		

## 6. Conclusions

La Commission des finances vous propose d'accepter le préavis 07/06 ainsi amendé.

Cugy, le 23 novembre 2007

Charles Leu  
Président

Cédric Margot

Orlando Masiello

Philippe Muggli  
Rapporteur